

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	CRI3820-A-H23 - Évaluation et intervention auprès des jeunes
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	CRI3820-A-H23
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">CRI3820-A-H23 - Évaluation et intervention auprès des jeunes</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Arts et sciences / École de criminologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2023
<b>Mode d'enseignement</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Mercredi 13h-16h Pavillon Claire-McNicoll Local Z-310
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Présence au cours et environ 3h par semaine de préparation

Enseignant		
Jennifer A. Burnham	<b>Coordonnées</b>	jennifer.burnham@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Sur demande

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Les objectifs, la nature et l'efficacité des mesures destinées aux jeunes contrevenants et enfants en danger. Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, autres situations.
<b>Description détaillée</b>	
<b>Place du cours dans le programme</b>	Cours obligatoire  Le cours CRI3900 (ou CRI3900G) doit avoir été complété avant de pouvoir s'inscrire.

## Apprentissages visés

Intentions pédagogiques	
	<p>De façon générale, le cours vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- initier les futurs criminologues à l'<b>évaluation et l'intervention auprès des jeunes en difficulté et de leur famille</b>, tant dans le cadre de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)</i> que de la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)</i>;</li> <li>- sensibiliser les futurs criminologues aux <b>enjeux liés à l'intervention auprès des jeunes</b> dans un contexte légal en considérant l'ensemble des tenants et aboutissants;</li> <li>- encourager les futurs criminologues à <b>adopter une pratique réflexive</b> en s'appuyant sur la littérature.</li> </ul>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	---À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de:

- de *décrire les actes réservés* du criminologue dans le contexte de la LPJ et de la LSJPA
- d'*évaluer* les différentes *modalités d'évaluation* en LPJ et LSJPA
- de *concevoir un plan d'intervention* à partir de vignettes cliniques
- d'*utiliser les grands principes de chacune des approches* d'intervention étudiées en classe selon une situation donnée
- d'*expliquer* de quelles façons *les particularités culturelles* influencent et modulent l'évaluation et l'intervention

## Calendrier des séances

11 janvier 2023	<b>Titre</b>	Introduction
	<b>Contenus</b>	- Présentation de l'enseignante et des étudiants - Présentation du cours - Révision LPJ-LSJPA et activités professionnelles
	<b>Activités</b>	Brise-glace Présentation du plan de cours Échanges et discussion Plénière
	<b>Lectures et travaux</b>	Avant le premier cours : prendre connaissance du plan de cours.  Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, disponible sur Studium
18 janvier 2023	<b>Titre</b>	Balises de base de l'intervention
	<b>Contenus</b>	- L'entente multisectorielle - Les bases de l'interventions
	<b>Activités</b>	- Kahoot - Discussion - Exposé marginal
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, disponible sur Studium
25 janvier 2023	<b>Titre</b>	L'évaluation en protection de la jeunesse (LPJ)
	<b>Contenus</b>	- L'évaluation familiale - Les cartes conceptuelles
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Mises en situation
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, disponible sur Studium
1 février 2023	<b>Titre</b>	Évaluation des jeunes contrevenants (LSJPA)
	<b>Contenus</b>	- L'évaluation différentielle - Les sanctions extrajudiciaires - Le rapport pré-décisionnel - Les outils (YLSCMI et RBR)
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Activité interactive *Il est fort possible que le contenu de ce cours déborde sur

	<b>Lectures et travaux</b>	le cours suivant Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, disponible sur Studium
8 février 2023	<b>Titre</b>	Les réalités autochtones
	<b>Contenus</b>	- L'intervention en contexte autochtone
	<b>Activités</b>	- Discussion - Apprentissage collaboratif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : préparation à l'examen intra
15 février 2023	<b>Titre</b>	Examen Intra
	<b>Contenus</b>	Les contenus des cours 1 à 6
	<b>Activités</b>	Examen en classe et sans note. Voir consigne sur Studium (elles seront également présentées en classe le cours précédent l'examen).
22 février 2023	<b>Titre</b>	Semaine de lecture
	<b>Contenus</b>	Un moment pour se mettre à jour... et se reposer Bonne semaine!
	<b>Activités</b>	
1 mars 2023	<b>Titre</b>	L'intervention en protection de la jeunesse (LPJ)
	<b>Contenus</b>	- Médiation - Intervention familiale et systémique - Approche sensible aux traumatismes
	<b>Activités</b>	- Exposé interactif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, disponible sur Studium
8 mars 2023	<b>Titre</b>	Intervention auprès des jeunes contrevenants (LSJPA)
	<b>Contenus</b>	- L'approche motivationnelle - L'approche cognitivo-comportementale - Good life Model et Risque-Besoin-Réceptivité - Intervention en centre de réadaptation: AAART
	<b>Activités</b>	Exposé interactif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, disponible sur Studium
15 mars 2023	<b>Titre</b>	Le plan d'intervention
	<b>Contenus</b>	- La conception d'un plan d'intervention - Cibler les besoins - Déterminer des objectifs - La révision d'un plan d'intervention
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Exercice pratique
	<b>Évaluation</b>	Jour limite pour inscrire votre choix de la date pour votre équipe pour le cours des mises en situation (voir Studium)
22 mars 2023	<b>Titre</b>	Mises en situation Cours 1
	<b>Contenus</b>	Mises en situation jouées par les étudiants, en sous-groupe. Les étudiants ne faisant pas partie du sous-groupe à

		l'horaire n'ont pas à se présenter au cours mais peuvent le faire s'ils désirent être présents à titre d'observateurs.
	<b>Activités</b>	Mise en situation Discussion Rétroaction
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour les 3 cours où vous n'avez pas à vous présenter, vous devrez : - Écouter la capsule/conférence sur l'évaluation en protection de la jeunesse - Visionner le témoignage sur l'intervention en milieu autochtone - Écouter attentivement (prendre des notes au besoin) la capsule vidéo (nécessaire pour l'examen final)
	<b>Évaluation</b>	Ces mises en situation permettent la rédaction du travail de session.

29 mars 2023	<b>Titre</b>	Mises en situation cours 2
	<b>Contenus</b>	Mises en situation jouées par les étudiants, en sous-groupe. Les étudiants ne faisant pas partie du sous-groupe à l'horaire n'ont pas à se présenter au cours mais peuvent le faire s'ils désirent être présents à titre d'observateurs.
	<b>Activités</b>	Mises en situation Discussion Rétroaction
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour les 3 cours où vous n'avez pas à vous présenter, vous devrez : - Écouter la capsule/conférence sur l'évaluation en protection de la jeunesse - Visionner le témoignage sur l'intervention en milieu autochtone - Écouter attentivement (prendre des notes au besoin) la capsule vidéo (nécessaire pour l'examen final)
	<b>Évaluation</b>	Ces mises en situation permettent la rédaction du travail de session.

5 avril 2023	<b>Titre</b>	Mises en situation cours 3
	<b>Contenus</b>	Mises en situation jouées par les étudiants, en sous-groupe. Les étudiants ne faisant pas partie du sous-groupe à l'horaire n'ont pas à se présenter au cours mais peuvent le faire s'ils désirent être présents à titre d'observateurs.
	<b>Activités</b>	Mises en situation Discussion Rétroaction
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour les 3 cours où vous n'avez pas à vous présenter, vous devrez : - Écouter la capsule/conférence sur l'évaluation en protection de la jeunesse - Visionner le témoignage sur l'intervention en milieu autochtone - Écouter attentivement (prendre des notes au besoin) la capsule vidéo (nécessaire pour l'examen final)
	<b>Évaluation</b>	Ces mises en situation permettent la rédaction du travail

		de session. Remise du travail sur Studium pour les étudiants des sous-groupes 1, 2, 3. (25%)
12 avril 2023	<b>Titre</b>	Mises en situation cours 4
	<b>Contenus</b>	Mises en situation jouées par les étudiants, en sous-groupe. Les étudiants ne faisant pas partie du sous-groupe à l'horaire n'ont pas à se présenter au cours mais peuvent le faire s'ils désirent être présents à titre d'observateurs.
	<b>Activités</b>	Mises en situation Discussion Rétroaction
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour les 3 cours où vous n'avez pas à vous présenter, vous devrez : - Écouter la capsule/conférence sur l'évaluation en protection de la jeunesse - Visionner le témoignage sur l'intervention en milieu autochtone - Écouter attentivement (prendre des notes au besoin) la capsule vidéo (nécessaire pour l'examen final)
	<b>Évaluation</b>	Ces mises en situation permettent la rédaction du travail de session. Remise du travail sur Studium pour les étudiants des sous-groupes 4, 5, 6. (25%)
19 avril 2023	<b>Titre</b>	Examen final - À la maison (30%)
	<b>Contenus</b>	
	<b>Activités</b>	
	<b>Évaluation</b>	Examen final à faire sur Studium (30%) Remise du travail sur Studium pour les étudiants des sous-groupes 7, 8, 9. (25%)
26 avril 2023	<b>Titre</b>	Remise de travail sous groupe 10, 11, 12
	<b>Contenus</b>	Aucun - Pas de cours
	<b>Activités</b>	
	<b>Évaluation</b>	Remise du travail sur Studium pour les étudiants des sous-groupes 10, 11, 12. (25%)

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### Calendrier des évaluations

15 février 2023	<b>Activité</b>	Examen intra : vise la matière des cours 1 à 5. Il s'agit d'un examen à livres fermés. Il vise à évaluer la connaissance des étudiants par rapport à la matière étudiée en classe.
	<b>Objectifs</b>	- Évaluer les différentes modalités d'évaluation en LSJPA

	<b>d'apprentissage visés</b>	- Décrire les actes réservés du criminologue dans le contexte de la LPJ et de la LSJPA
	<b>Critères d'évaluation</b>	L'examen sera composé de trois sections : 1. Cinq questions à choix multiples 2. Dix questions à réponses courtes 3. Trois questions à développement
	<b>Pondération</b>	Cette évaluation comptera pour 30% de la note finale du cours.
15 mars 2023	<b>Activité</b>	Travail de session Partie 1 - En équipe : Élaboration d'une mise en situation  Le travail, en deux parties, vise à évaluer la compréhension des concepts vus dans le cours. Il permet l'implication des étudiants dans leurs apprentissages. La première partie se fait en équipe. Il s'agit de la rédaction d'une mise en situation.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	- Expliquer de quelles façons les particularités culturelles influencent, modulent l'évaluation et l'intervention - Utiliser les grands principes de chacune des approches d'intervention vues en classe selon une situation donnée
	<b>Critères d'évaluation</b>	La grille d'évaluation sera disponible sur Studium au cours 8 (1er mars 2023).
	<b>Pondération</b>	Ce travail compte pour 40% de la note finale, divisée de la sorte : 15% pour la première partie travail et 25% pour la deuxième partie.
5 avril 2023	<b>Activité</b>	Travail de session Partie 2 - En équipe
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Le travail, en deux parties, vise à évaluer la compréhension des concepts vus dans le cours. Il permet l'implication des étudiants dans leurs apprentissages.
	<b>Critères d'évaluation</b>	La grille d'évaluation sera disponible sur Studium au cours 10 (15 mars 2022)
	<b>Pondération</b>	Ce travail compte pour 40% de la note finale, divisée de la sorte : 15% pour la première partie et 25% pour la deuxième partie du travail.
19 avril 2023	<b>Activité</b>	Examen final : L'étudiant démontre qu'il a bien compris les concepts présentés dans le cours et qu'il est capable de les manipuler de sorte à intervenir efficacement auprès d'une clientèle jeunesse.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	- Concevoir un plan d'intervention à partir de vignette clinique - Évaluer les différentes modalités d'évaluation en LPJ
	<b>Critères d'évaluation</b>	L'examen consiste en une mise en situation à laquelle l'étudiant doit répondre.
	<b>Pondération</b>	Cette évaluation compte pour 30% de la note finale.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	L'absence lors d'un examen entraîne automatiquement la note de 0.
<b>Dépôts des travaux</b>	La remise des travaux se fait sur Studium, dans la section prévue à cet effet. L'article 9.7b relatif à la remise en retard de travaux s'applique, soit 10% de retranché pour le premier jour de retard et 5% pour chacun des quatre jours suivants.
<b>Matériel autorisé</b>	Lors de l'examen intra, aucun matériel n'est permis. Lors de l'examen final, l'étudiant peut utiliser tout le matériel du cours.
<b>Qualité de la langue</b>	Un maximum de 10% peut être soustrait en raison de fautes d'orthographe.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Pour obtenir la note de passage, l'étudiant doit avoir obtenu la note cumulative de 50/100.

## Rappels

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	À moins de situations particulières, les présentations du cours seront déposées sur Studium au plus tard 48h avant le cours.

## Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Le cours ne requiert pas l'achat de manuel. Les textes obligatoires seront disponibles sur Studium.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études** [Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap**

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)